



## Extraits du procès-verbal de la séance plénière du 23 juin 2017

---

### DÉBAT GÉNÉRAL A L'OCCASION DE L'EXAMEN DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

**M. COUNIL.** Quelques mots à la suite de nos collègues Chaudun et Leproust. Nous sortons d'un contexte électoral un peu particulier qui a été marqué, vous l'avez dit, par une abstention très forte aux législatives et, aux présidentielles, par un vote à nouveau très fort et qui nous a alertés en faveur de l'extrême droite dans toute une partie du Département, notamment dans les zones rurales. Ces données doivent nous interpeller sur le sentiment de déclassement, d'abandon que peut ressentir une partie de la population, que ce soit dans certains espaces des zones urbaines ou dans certaines parties de la ruralité. Il serait bon que nous y réfléchissions collectivement et étudions les moyens pour, au-delà des clivages politiques, conduire une réflexion collective sur cette question. J'en viens à penser à un débat que nous avons eu dans le passé sur la présence des services départementaux dans les zones rurales. La volonté a visé, un temps, à concentrer les moyens sur un certain nombre de pôles, en déshabillant certains secteurs. On note, par exemple, un nombre moindre d'assistantes sociales. Il serait bon de se questionner sur la façon dont le Département est présent sur les territoires. Le Conseil départemental est, avec les municipalités, la collectivité de la proximité et de la solidarité entre les territoires. Ce qui s'est produit au moment des élections doit aussi nous permettre de faire évoluer notre réflexion et de nous poser les bonnes questions. Si vous êtes intéressés par ce travail, j'y suis prêt.

Je retiens aussi de ces élections qu'elles ont été marquées par un progrès très important sur le cumul des mandats. Désormais, un parlementaire ne peut plus exercer de mandat exécutif, ce qui me satisfait pleinement. Je suis très heureux que l'on retrouve un Président du Conseil départemental à temps plein. Je considère que c'est une fonction qui nécessite une mobilisation de tous les instants et je suis très content que vous ayez fait ce choix du Département car nous avons besoin d'un Président à temps plein. De la même façon que nous avons besoin de Vice-présidents à temps plein. A ce sujet, la question du cumul s'est arrêtée un peu brutalement sur la seule fonction du Président. Je note qu'avec les Vice-présidents de votre majorité et les animateurs des commissions, nous comptons onze élus qui cumulent trois fonctions exécutives. Sept d'entre eux sont à la fois Maires, Président d'une communauté de communes, Vice-président du Conseil départemental ou Président d'une commission. Je m'interroge sur leur capacité à agir efficacement. Je ne doute pas de leurs qualités, mais aujourd'hui, en matière d'exigence de nos concitoyens vis-à-vis de leurs élus, je pense qu'un effort reste à faire en termes de non-cumul. On ne peut pas exercer, selon moi, trois mandats exécutifs de front ou alors certains sujets ne sont que survolés, ce n'est pas bon. Je mets le sujet sur la table sans pointer personne du doigt d'une manière agressive. C'est un constat. Il est sans doute nécessaire d'évoluer sur ce point.

Christophe Chaudun a dit beaucoup de choses sur le compte administratif. Compte administratif après compte administratif, nous n'avons jamais mis en cause la bonne gestion du Département. J'avais eu l'occasion de le dire du temps de vos prédécesseurs parce que c'est vrai. Dans des situations compliquées et tendues, nous parvenons à surnager dans le marasme ambiant et nous maintenons des finances départementales saines. C'est un fait qu'il faut le saluer.

La seule question qui nous intéresse peut se formuler ainsi : les choix opérés en vue de maintenir ces finances saines ne sont pas forcément ceux que nous aurions retenus. On peut reconnaître une capacité à

bien gérer les finances tout en contestant une partie de ces choix. Nous pourrions parvenir à des finances aussi saines avec des choix parfois un peu différents.

Enfin, nous avons constaté ces derniers mois la volonté de noircir considérablement le tableau sur l'état de la France. Le compte administratif tord un peu le cou à cette idée. Lorsque vous-même, dans ce document, soulignez que les droits de mutation n'ont jamais atteint un niveau aussi élevé en dix ans, c'est bien le signe d'une traduction concrète sur le terrain du "ça va mieux" que nous avons exprimé. On voit que notre épargne nette progresse grâce aux DMTO. C'est bien le signe que ça va mieux.

S'agissant des dotations de l'Etat, nous avons enregistré en 2015 moins 6,3 %, moins 4,7 % en 2016. Certes, nous ne pouvons pas nous en satisfaire, mais un message était passé et avait été entendu par le Gouvernement la dernière année afin de ralentir la baisse des dotations aux collectivités. Le ralentissement reste insuffisant. Il faut mettre fin à la baisse et je compte, Monsieur le Président, sur votre influence auprès de vos amis qui sont au Gouvernement et qui tiennent désormais les cordons de la bourse pour contribuer à faire passer ce message, comme nous avons essayé de le faire par le passé.

**M. COUNIL.** Je voudrais réagir sur trois points abordés. Je trouve que le débat a été assez digne, mais je n'aime guère la tournure qu'il prend en désignant la ville centre comme la responsable de la démographie quelque peu en berne du Département et comme lieu de toute l'insécurité et de toute l'immigration. De tels propos ne sont pas à la hauteur du débat. Ils peuvent même renvoyer à cette opposition ville/campagne que certains ont tendance à vouloir entretenir alors que nous-mêmes proposons de la dépasser.

Ce n'est pas la première fois que nous avons un débat sur l'évolution démographique.

La ville du Mans a perdu des habitants sur une période récente. 9 000 habitants entre 1975 et 2014. Une telle évolution est liée à trois événements.

D'abord, la destruction de logements. Sur le seul ancien canton de Le Mans sud-est, nous avons détruit plus de 1 000 logements. Ce qui a conduit à une baisse de 3 000 habitants. Nous avons vécu la même évolution aux Sablons. De telles politiques d'urbanisme sont volontaires et essentielles à ce territoire. Elles ont forcément un impact sur le nombre d'habitants de la ville.

Le deuxième facteur qui peut expliquer cette baisse est le desserrement des ménages. C'est un fait que l'on constate : les gens qui occupent un logement sont aujourd'hui moins nombreux que par le passé. Aujourd'hui, le taux d'occupation d'un logement avoisine deux personnes contre trois, voire quatre dans les années soixante ou soixante-dix. Une telle situation a forcément un impact.

Enfin, nous avons probablement tardé à ouvrir un certain nombre de secteurs à l'urbanisation. L'ouverture du secteur de l'université à l'urbanisation est récente. Elle montre aujourd'hui que cette politique ainsi que la politique de dent creuse que nous suivons permettent d'inverser la tendance et aujourd'hui Le Mans récupère des habitants après en avoir perdu. Il s'agit plutôt d'un signe de dynamisme dont le Département devrait se satisfaire au lieu d'expliquer que tous les problèmes du Département viennent de la ville centre.

Je note, par ailleurs, que, de 1975 à 2014, la ville du Mans perdait 9 000 alors que son unité urbaine, telle que définie par l'Insee, en gagnait 10 000. Autour du Mans, on compte donc + 19 000 habitants sur la même période. C'est un phénomène connu de toutes les grandes villes et que l'on appelle la périurbanisation de la première couronne.

Le dynamisme de l'agglomération mancelle doit être souligné. Il convient de s'en féliciter car il contribue au dynamisme même du Département, sur cet axe qui part de la Ferté-Bernard vers la Flèche et Sablé en passant par Le Mans.

En revanche, il faudrait s'inquiéter de la décroissance démographique d'un certain nombre de territoires du Département qui perdent des entreprises et des services, qui concentrent des difficultés et où le sentiment d'abandon qui se développe est fort. Je ne comprends pas ce débat et cette volonté un peu démagogique, voire polémique, de vouloir opposer systématiquement la ville et la campagne.

Je reviens sur cette seconde idée qui veut que ville égale insécurité et immigration. De votre point de vue, vous avez raison d'utiliser ce discours car il vient parfois entacher le dynamisme de la ville. Si c'est ce discours que vous portez sur vos territoires, ne soyez pas étonnés de certains phénomènes. Quant au vote du Front National, il apparaît qu'il n'est plus aujourd'hui lié à l'insécurité ou à l'immigration, car si je me tiens à votre raisonnement un peu basique au Mans, nous devrions connaître des scores du Front National avoisinant les 30 %. Or, ce n'est pas du tout ce que l'on constate. Au Mans, au premier tour des présidentielles, le FN a fait 13,5 % ; aux législatives, 8 %. Or, dans un certain nombre de territoires ruraux, il fait 30 % en l'absence d'immigration et d'insécurité. On voit bien que ce vote du Front National est alimenté par ailleurs. Je vous renvoie à l'excellente étude du sociologue Jérôme FOURQUET qui montrait que moins il y avait de services publics, moins il y avait de commerces, plus on était éloigné des grandes routes, plus le vote du FN était fort dans la Sarthe et accompagnait ce sentiment de déclassement. Plutôt que de vouloir opposer la ville et la campagne, travaillons ensemble pour étudier les moyens de répondre aux besoins de nos habitants qui peuvent avoir ce sentiment de déclassement aussi bien dans certains secteurs des zones urbaines que dans certains secteurs des zones rurales.

Un mot sur la Poste à laquelle je me suis intéressé car, avec Isabelle Cozic-Guillaume, nous luttons contre la fermeture du bureau de Poste de la cité des Pins. Pourquoi pas une fermeture si, demain, le bureau s'installe au Carrefour-Market ouvert à proximité ? Les habitants pourraient y gagner en horaires d'ouverture et en services. En revanche, les habitants perdent un service important pour eux : le service bancaire. Lorsque la Poste évolue, elle le fait pour le service postal, qui a besoin d'une adaptation aux usagers. Le service bancaire disparaît alors même qu'il n'est pas sans intérêt pour l'utilisateur.